

Annexe 3 : Les dispositifs existants

Dispositif porté par l'état

HVE : Haute Valeur Environnementale

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Cette démarche comporte 3 niveaux. Le niveau 3, qualifié de « Haute Valeur Environnementale », est fondé sur des indicateurs de résultats relatifs à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de l'irrigation.

Appels à projets DRAAF

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

La reconnaissance en qualité de GIEE se fait sur la base d'appels à projets (AAP) organisés par le préfet de région.

Cet engagement commun dans l'agro-écologie se traduit par une grande diversité de situations :

- par la taille des collectifs
- par leur localisation et leur échelle géographique
- par leurs productions, toutes les filières agricoles étant représentées, y compris l'apiculture ou les plantes aromatiques et médicinales
- par la diversité des partenaires avec qui ils travaillent : acteurs du développement agricole, de l'enseignement, de la recherche, collectivités territoriales, entreprises de transformation et distribution, associations environnementales, etc.
- par les thématiques abordées, témoignant d'une importante transversalité des approches.

Les thématiques abordées dans les GIE peuvent concerner l'ensemble des huit plans nationaux.

Déphy_Démonstration,Expérimentation et production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires

Action majeure du plan Ecophyto 1, le dispositif DEPHY a pour finalité d'éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en promouvant des techniques économiquement, environnementalement et socialement performantes. Le dispositif repose sur un réseau national couvrant l'ensemble des filières de production et mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert.

Le réseau FERME DEPHY rassemble plus de 3 000 exploitations agricoles sur toute la France engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides.

Les collectifs déphy-ferme sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après avis du comité stratégique DEPHY-30 000, de la CAN (Cellule d'Animation Nationale) et de la DRAAF, après examen, d'un dossier répondant à un appel à projet régional.

30 000

En 2016, le plan Ecophyto 2 se traduit par le **lancement des appels à projets dits des « 30 000 »**. Ce dispositif a pour objectif de diffuser, d'ici 2025, dans plus de 30 000 exploitations, les enseignements tirés par les 3000 fermes du réseau DEPHY reconnues pour leurs productions à bas niveau de produits phytosanitaires, en s'appuyant sur des systèmes agro-écologiques, sur l'ensemble du territoire Français.

Appel à Projets France AgriMer

ATR : Assistance Technique Régionalisée (France AgriMer)

Ce dispositif est destiné à accompagner les GIEE et les démarches collectives d'assistance technique aux exploitations agricoles qui s'inscrivent dans le cadre du projet agro-écologique pour la France et répondent à des objectifs économiques et environnementaux .

Les dispositifs pilotés par le Conseil régional

MAEC Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques

Ces mesures ont pour objectif de développer des pratiques pour améliorer les performances économiques et les performances environnementales sur certains territoires en fonction d'enjeux identifiés.

C'est une démarche individuelle sur tout ou partie de l'exploitation.

PVE Plan Végétal Environnement

L'objectif de ce plan est d'aider à l'investissement dans les exploitations agricoles permettant de mieux répondre aux exigences environnementales (limitation des pollutions de l'eau : phyto et nitrates) en productions végétales

La démarche peut être engagée individuellement ou par des collectifs.

Infrastructures Agro-écologiques

C'est une aide à l'investissement pour la mise en place de haies, de mares, de bosquets, de mise en défens des berges afin d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité, les paysages et réduire l'érosion.

Agroforesterie

Le but est d'aider à l'implantation de parcelles en agroforesterie pour la préservation des sols, de la biodiversité, de la ressource en eau, des paysages.

Les dispositifs en quelques chiffres

dispositifs relevant d'une démarche collective

dispositifs	signification	pilotage	Chiffres actuels région
Déphy	Démonstration, Expérimentation et production de références sur les systèmes économes en PHY tosanitaires	Service Régional de l' AL imentation (SRAL DRAAF)	45 groupes 508 exploitations
30000	Démultiplication des fermes déphy (X10)	Service Régional de l' AL imentation (SRAL DRAAF)	2019 : 103 groupes reconnus près de 1300 exploitations
GIEE	Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental	Service Régional de l' É conomie Agricole et Agroalimentaire (SREAA - DRAAF)	2019 : 113 groupes reconnus plus de 1600 exploitations

dispositifs relevant d'une démarche individuelle

dispositifs	signification	pilotage	Chiffres actuels région
MAEC	Mesures Agro Environnementales et Climatiques	Conseil Régional	5600 exploitations 296 600 ha (2015-2018)
AB	Agriculture B ioLogique	Conseil Régional	6157 exploitations 275 954 ha en 2018
HVE	Haute Valeur E nvironnementale	Ministère de l'agriculture	1706 exploitations au premier janvier 2020 dont 1432 en viti
PVE	Plan V égétal E nvironnement	Conseil Régional	534 dossiers aidés 2018+2019
Agroforesterie	Agroforesterie	Conseil Régional	48 dossiers aidés 2018+2019
IAE	Infrastructures A gro- E cologique	Conseil régional	232 dossiers aidés 2018+2019